

LA SÉCURITÉ SOCIALE

MONTRÉAL—LA DISTRIBUTION DES CHÈQUES DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné l'incertitude de la situation dans les postes à Montréal...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Vous vous en êtes finalement rendu compte.

Une autre voix: Quand vous en êtes-vous aperçu?

M. Allmand: ...le ministère envisage-t-il une solution qui permettrait de distribuer les chèques de sécurité de la vieillesse à la fin du mois afin de garantir que les pensionnés les recevront bien à la date voulue? Je pose cette question aujourd'hui parce qu'il ne reste plus que dix jours avant la fin du mois et nous allons être en vacances à cette date.

M. Stanley Haidasz (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je puis assurer le député que je me ferai un plaisir de transmettre cette suggestion au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Une voix: Quand il sera de retour.

[Plus tard]

MONTRÉAL—DISTRIBUTION DE CHÈQUES D'ALLOCATIONS

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant très inquiet au sujet de ceux qui doivent recevoir des chèques d'allocations à la fin du mois, j'aimerais demander au ministre s'il a songé à demander aux 24 députés ministériels de l'île de Montréal de faire la distribution de porte à porte de ces chèques, durant les vacances de Pâques.

M. Gérard Loiselle (Saint-Henri): On l'a déjà fait. Vous êtes en retard!

LES POSTES

LES TROUBLES À MONTRÉAL—LE TRANSFERT DES DROITS ACQUIS DES EMPLOYÉS

[Traduction]

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au distingué premier ministre suppléant une question con-

cernant le grave conflit qui se déroule dans la ville que le député de Notre-Dame-de-Grâce vient de mentionner et se rapportant au droit de sécurité de l'emploi pour les employés de Lapalme ainsi qu'à la question très importante qui fait l'objet de l'enquête d'un commissaire. Pourrait-il nous dire si le ministre des Postes énonçait la politique gouvernementale lorsqu'il a déclaré hier soir à l'Empire Club que jusqu'à ce que «le transfert des droits acquis des employés soit autorisé en vertu d'une mesure législative, ces droits ne pouvaient être transférés.»

L'hon. G. J. McIlraith (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas encore vu le compte rendu de ce discours, mais je signalerai la question au premier ministre à son retour lundi.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, comme question supplémentaire, je demanderai au distingué premier ministre suppléant si le ministre des Postes ne ferait pas mieux de s'abstenir de commenter la situation alors que M. Carl Goldenberg fait tout son possible pour trouver une solution au problème.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, j'étudierai volontiers cette question.

LES FINANCES

LA DÉCISION DE LA COMMISSION DU TARIF QUANT AU MATÉRIEL DE VENTILATION SOUTERRAINE

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse soit au ministre de l'Industrie et du Commerce soit au ministre du Revenu national, selon celui qui voudra bien y répondre. Comme la Commission du tarif a décidé récemment que les équipements de ventilation souterrains ne pouvaient être exemptés de la taxe de vente fédérale, et étant donné que ces équipements sont utilisés sous terre, dans les mines de charbon, afin de supprimer les dangers d'explosion de méthane et d'éviter ainsi des accidents et des morts, le ministre envisagerait-il de reconsidérer cette décision de la Commission du tarif? Monsieur l'Orateur, je fais là allusion à une décision récente relative aux opérations en Colombie-Britannique.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai pris note de la suggestion.

M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au ministre de bien vouloir